

tionnels, ainsi qu'un prompt accès à Son Excellence en toutes les occasions convenables, et qu'elle interpréterait toujours de la manière la plus favorable ses délibérations ainsi que ses paroles et actions.

*Ordonné*, Que l'Honorable M. le Procureur-Général *J. S. Macdonald* ait la permission d'introduire un Bill pour pouvoir à l'administration du Serment d'office aux personnes nommées Juges de Paix en cette Province.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et la seconde lecture en a été ordonnée pour Lundi prochain.

M. l'Orateur a fait rapport que lorsque cette Chambre s'était rendue ce jour auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, dans la Salle des séances du Conseil Législatif, il avait plus à Son Excellence d'adresser un Discours aux Chambres du Parlement Provincial, et que pour prévenir toute erreur, il en avait obtenu une copie, qu'il a lue à la Chambre, comme suit :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif :*

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Je vous ai convoqués à cette époque inaccoutumée de l'année, parce que je désirais obtenir, aussitôt qu'il se pouvait après la dissolution du dernier parlement, votre avis et votre assistance à l'égard des affaires publiques de la province.

Quoique l'époque à laquelle vous vous trouvez maintenant réunis doive rendre difficile, pour beaucoup d'entre vous, de laisser vos autres occupations pour donner votre attention à vos devoirs parlementaires, j'ai la conviction que vous co-opérerez volontiers avec moi à cette saison, à la considération des mesures législatives que les besoins du service public peuvent exiger.

Que des mesures d'importance, dont la dissolution du dernier Parlement a interrompu les progrès, seront de nouveau soumises à votre considération.

J'appellerai spécialement votre attention à la loi de milice actuelle, qui demande des amendements considérables pour placer cette branche importante de la défense publique sur un pied d'efficacité.

L'augmentation considérable qui a eu lieu dans le nombre des volontaires et les offres de service que je continue de recevoir de la part de nouvelles compagnies, sont la preuve la plus satisfaisante du zèle patriotique qui anime la société entière à l'égard de la défense publique.

L'intérêt qui s'est manifesté dans la formation d'associations pour l'exercice militaire, et le désir évident de la jeunesse du pays de se perfectionner dans le maniement des armes, prouvent que le peuple du *Canada* est préparé à faire tous les sacrifices personnels que l'on peut raisonnablement lui demander, pour déployer de la manière la plus efficace, toute sa force à la défense de ses institutions et de ses foyers, si les circonstances exigeaient jamais de lui une pareille manifestation de patriotisme.

Je me repose sur votre sagesse pour donner une direction convenable à l'excellent esprit dont le peuple est animé, et sur votre libéralité pour fournir les moyens d'en tirer des avantages pratiques.

Il sera mis devant vous un Bill pour régler d'une manière équitable les rapports entre débiteurs et créanciers, et pour venir en aide aux débiteurs insolubles.

Il sera soumis à votre approbation certains changements dans les lois qui règlent l'administration de la justice.

Les lois actuelles concernant l'enregistrement des titres de propriété dans le *Haut* et le *Bas-Canada*, et touchant les brevets d'invention, ainsi que les lois relatives à l'encouragement de l'agriculture, réclameront aussi votre attention.

*Messieurs de l'Assemblée Législative :*

Le budget des dépenses de l'année courante, auquel le dernier parlement n'a pas pourvu, sera mis devant vous sans délai, avec une estimation des dépenses additionnelles devenues nécessaires au temps actuel.

La dernière Session du Parlement s'étant abruptement terminée sans l'octroi des subsides ordinaires pour faire marcher le gouvernement, j'ai été obligé d'assumer la responsabilité d'autoriser des avances à même la caisse publique pour couvrir certaines dépenses indispensables. Il vous sera soumis des états qui vous montreront que ces avances ont été strictement limitées aux besoins indispensables du service public.